

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 3 AVRIL 2026

**DELIBERATION N°CD2026-
04/1/2
DOSSIER N°7345**

**BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DES RÉSULTATS DE
L'EXERCICE 2025**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Lucette CHENIER
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Jean-Luc LEGER à Renée NICOUX

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pole Pilotage et Evaluation de la Performance
Publique /Direction des Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DES RÉSULTATS DE
L'EXERCICE 2025**



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L3211-1 ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
VU le rapport CD2026-04/1/2 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Modernisation de l'action publique, Finances et Ressources humaines,*

DÉCIDE,

d'affecter les résultats définitifs de l'exercice 2025 du Budget principal de manière suivante :

- reprise du résultat de la section d'investissement faisant apparaître **un solde d'exécution négatif à hauteur de - 7 288 551,59 €** au compte 001, en dépense d'investissement ;

- affectation d'une partie de l'excédent capitalisé de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement constaté fin 2025, via l'émission d'un titre de recette au compte 1068 pour **7 876 616,49 €** ;

- reprise du résultat de la section de fonctionnement faisant apparaître **un solde d'exécution positif à hauteur de 24 235 290,06 €** au compte 002, en recette de fonctionnement.

Pour l'ensemble des affectations.

Se sont abstenus :

M. Philippe BAYOL (ayant donné pouvoir à Mme Lucette CHENIER), M. Eric BODEAU, M. Thierry BOURGUIGNON (ayant donné pouvoir à Mme Isabelle PENICAUD), Mme Lucette CHENIER, M. Patrice FILLOUX, Mme Marie-France GALBRUN, Mme Mary-Line GEOFFRE, Mme Marinette JOUANNETAUD, M. Jean-Luc LEGER (ayant donné pouvoir à Mme Renée NICOUX), M. Jean-Jacques LOZACH, Mme Renée NICOUX, Mme Isabelle PENICAUD

Adopté : 18 pour - 0 contre - 12 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET